

Compte-rendu du Conseil d'école du 07 Novembre 2023

Présents

Enseignantes : Mme Grenod, Mme Joonnekindt, Mme Marnier, Mme Paire, Mme Pic, Mme Policard, Mme Sandel et Mme Giusti-Mouette.

et Mme Verney et Mme Manteau excusées.

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme Nalet, excusée.

DDEN : Mme Bernard.

Municipalité : M Chateau, élu aux affaires scolaires, M.Giraud, Maire excusé, Mme Radix, coordinatrice enfance scolaire.

Parents d'élèves délégués : Mme Beroud, Mme Constanty, Mme Fontaine, M Morel, Mme Prod'homme, Mme Quencez.

Présentation des nouveaux collègues ainsi que des nouveaux parents d'élèves.

➤ **Organisation et rôle du Conseil d'école : voir présentation**

➤ **Vote du PV du dernier Conseil d'École du 06/06/2023**

Le PV du 3^e Conseil d'école de l'année 2022/2023 est voté à l'unanimité.

➤ **Règlement intérieur** :

Le règlement intérieur de l'école, conforme au règlement départemental, doit être adopté par le conseil d'école chaque année. Le règlement est consultable sur le site de l'école. Les parents signent une attestation qui montrent qu'ils ont pris connaissance du règlement intérieur et de la charte de la Laïcité.

Il est voté à l'unanimité.

➤ **Point sur la rentrée et son organisation**

Effectifs :

209 élèves (207 aujourd'hui) Moyenne de +26 élèves par classe. 8 classes.

CP, CE1, CE2, CM1, CM2 répartis comme suit :

24 CP (Mme Policard)

27 CE1 (Mme Marnier)

27 CE2 (Mme Sandel)

27 CM1/CM2 (Mme Giusti-Mouette et Mme Verney)

23 CP/CE1 (Mme Paire)

26 CE1/CE2 (Mme Pic)

28 CM1 (Mme Joonnekindt)

25 CM1/CM2 (Mme Grenod)

Mme Manteau complète Mmes Sandel, Joonnekindt et Grenod)

Constitution des classes:

La constitution des classes est de la prérogative du conseil des maîtres. Celui-ci a pour objectif principal d'organiser des classes équilibrées, puis de vérifier le bien être de chaque élève en séparant certaines associations d'élèves. Il ne sera jamais accepté de modifier ces classes ou d'inverser des élèves après la rentrée parce que les choix du conseil des maîtres ne conviennent pas à la rentrée. Chaque enseignante reste à l'écoute des parents et des élèves sur leurs désirs et leurs problèmes, mais le conseil des maîtres privilégiera toujours l'ensemble du climat scolaire de l'école.

Organisation de la rentrée: Il n'est plus autorisé d'afficher les listes de classe avant la rentrée. Le conseil des maîtres réfléchit à une organisation permettant de diminuer le stress de la pré-rentrée. Les listes ne seront affichées que le jour de la rentrée, dans la cour qui ne sera pas accessible aux parents sauf ceux de CP. Le choix d'un affichage et non d'un appel est fait pour ne pas faire durer ce temps de rentrée, qui génère stress et excitation. L'appel est réalisé par chaque enseignant à l'entrée dans la classe.

Les enseignants organisent une réunion de rentrée. Cette réunion de rentrée explique le fonctionnement pédagogique des classes et crée du lien entre les familles et l'enseignante. Un compte-rendu serait inefficace. Certains enseignants transmettent quelques consignes concrètes par écrit. Une réflexion est engagée sur la pertinence de l'horaire choisi (18h), trop tard pour certains, trop tôt pour d'autres.

- **Organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** Les horaires (de 11h30 à 12h ou 16h30 à 17h30) et l'organisation des APC relèvent de la responsabilité de l'école. Les enseignants proposent ces activités aux élèves dont ils ont identifié les besoins dans des compétences précises.
- **Évaluation nationales CP - CE1 - CM1 - 6e:**
Elles ont été faites par tous les élèves de ces classes et les résultats transmis aux parents. Les parents de la classe de Mme Giusti-Mouette seront contactés en période 2 pour des rendez-vous individuels si besoin. Nous n'avons pas encore le retour de tous les résultats globaux.
- **Évaluation d'école :**
Une évaluation d'école est programmée en période 2. Elle a pour objectif d'établir un bilan du fonctionnement de l'école dans divers domaines. Elle permettra de fixer les axes de travail prioritaires pour le futur projet d'école.
- **RASED :** après une année blanche contre laquelle parents, enseignants et municipalité s'étaient mobilisés, le retour de Mme SLIMANE, maîtresse spécialisée dans les difficultés d'apprentissage, va permettre à nouveau une prise en charge de nos élèves en difficultés scolaires. Son regard croisé nous est d'une grande aide. Après des séances d'observation dans les classes de CP et CE1, celle-ci interviendra dans ces classes durant la période 2, lors de 3 demi-journées par semaine. Pour l'instant, elle intervient essentiellement chez Mme Marnier et celle-ci a déjà vu l'effet bénéfique de cette co-intervention.
- **Sécurité dans l'école :** chaque parent a reçu un rappel des consignes d'accès à l'école. Ils ont aussi été informés de la montée en puissance du plan vigie pirate renforcé. Les récréations sur la prairie municipale devant l'école seront ajournées tant que ces mesures ne seront pas levées. Une demande est faite envers la mairie pour sécuriser davantage cette prairie du côté parking (rallongement de la haie ? clôture ?). Un rappel aux parents a aussi été envoyé pour demander que les absences soient signalées avant l'entrée en classe. Les enfants pouvant arriver seuls, c'est l'unique moyen pour les enseignants de vérifier que votre enfant est bien arrivé à l'école.

La sécurité physique lors des récréations est assurée par 3 professeurs pour 4 classes, à chaque récréation. Un professeur se positionne sur la cour du bas et 2 sur la cour du haut. Leur vigilance ne peut donc être mise en cause. Une sévérité particulière est donnée aux enfants régulièrement en ce qui concerne les toilettes qui ne sont pas un lieu de jeux. Nous rappelons que les élèves doivent venir parler des problèmes de cour dès qu'ils en ont auprès des enseignantes.

La sécurité des élèves pose problème lors des temps de classe où les élèves demandent à se rendre aux toilettes. Même si les enseignantes restent à l'écoute des besoins de leurs élèves, les autorisations pour s'y rendre ne sont pas automatiques.

- **Plan contre le harcèlement** : Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. La journée nationale de lutte contre le harcèlement, le 9 novembre 2023, est l'occasion de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative et tous les partenaires institutionnels et associatifs de l'École. Pour les CE2, Cm1 et CM2, deux heures du temps scolaire seront banalisées à cette fin, entre le jeudi 9 novembre et le mercredi 15 novembre. Nous réfléchissons au moyen de donner un questionnaire aux élèves afin d'évaluer leur ressenti.

- **Liaisons école/famille** :
 - Absence : penser à prévenir avant 8h20. Il faudra également prévoir un temps en famille pour rattraper une partie du travail qui est mis de côté par les professeurs.
 - Retards : ils seront sanctionnés car c'est très compliqué pour nous à gérer : 1 élève en retard = au moins 2 classes dérangées.
 - Rendez-vous : par mail ou cahier de liaison à regarder régulièrement. Votre enfant ne pense pas forcément à vous le montrer.
 - Penser à signer le cahier de liaison.
 - Restitution du travail : tous les élèves de l'école ont leur cahier du jour à signer au moins 1 week-end sur 2. Les classeurs sont donnés surtout aux vacances. Ne pas hésiter à se mettre en lien avec votre enseignante pour des renseignements complémentaires.
 - En conclusion : les parents se plaignent de ne pas avoir suffisamment les cahiers de leurs enfants et les enseignants se plaignent que les cahiers sont très peu signés. N'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant pour savoir si l'élève n'oublie pas ses affaires.

- **Présentation des PPMS** : Il sera révisé cette année. Exercice incendie effectué. Alerte intrusion en prévision.

- **Présentation des comptes OCCE**
Bilan au 01/09/2022 : 1 442,41 €
Bilan au 01/09/2023 : 3 819,28 €
Cette différence s'explique par un décalage entre les factures pour les sorties ENS de l'année 2022-2023 et les dernières subventions du conseil général pour ce projet qui sont arrivées dans l'été 2023. Ce « bénéfice » artificiel sera réinjecté dans les sorties prochaines : entrée des spectacles au théâtre du Vellein et sorties des cycles 2 et 3 autour de la suite du projet environnement.

- **Validation de la labélisation E3D de niveau 1:** L'objectif est de développer l'éducation au développement durable à travers des projets concrets. 17 objectifs ont été établis par l'ONU. Nous avons choisi comme objectif la Vie Terrestre : planter un arbre et protéger l'environnement.

C'est dans ce cadre qu'a été entreprise la végétalisation de l'école avec les plantations d'arbres et d'arbustes.

Projets envisagés : récupérateur d'eau et composteur (en lien avec la commune), partenariat avec l'éco-village.

Cette labélisation ne pourra fonctionner et progresser que si une véritable coopération se met en place entre l'école, la mairie, les parents et les divers partenaires concernés par le projet.

La labélisation E3D niveau 1 est votée à l'unanimité.

- **Présentation des projets (spectacles, sorties scolaires et activités)**

Spectacles : Toutes les classes se rendront à un spectacle « Capi » à la Salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau ou au théâtre du Vellein à Villefontaine. Les entrées à 7€ seront payées par la coopérative de l'école.

- CP, CP/CE1 : Sur les pas d'Oodaaq le 23/01 au théâtre du Vellein.
- Cm1-Cm2S : Normalito le 7/11 au théâtre du Vellein.
- CE1 et CE1/CE2: De tête en cape le 15/02 théâtre du Vellein.
- CE2 et CM1: Hotel Bellevue le 21/03 au théâtre du Vellein
- CM1/CM2 : et la mer s'est mise à brûler le 26/03 au théâtre du Vellein

Sorties :

- CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CE2
 - Sortie à la ferme pédagogique de Bonnefamille au mois de mai.
- CE2, CM1, 2 CM1/CM2
 - Projet Cartusiana à finaliser : 2 sorties montagnes avec découverte du milieu à 2 saisons différentes (une sortie raquettes et une sortie course d'orientation)

Toutes les sorties effectuées se font dans le cadre d'un projet pédagogique particulier établi par les enseignants, intégré au projet d'école. L'aide d'intervenants est parfois nécessaire ; il peut y avoir besoin d'un financement (coopérative, sou des écoles, familles...)

Projets

- dans le cadre du PLEAC : aucune demande (4 projets établis par classe) n'a été acceptée afin de faire tourner les écoles.
- Médiathèque :CM1/CM2S : après tirage au sort, rencontre avec un auteur en novembre, Insa Sané. Cycle 2 (classe de Mme PIC) : une classe en mars.
- Les Ce2 ont commencé une correspondance avec une classe de Cessieu. Une rencontre est prévue en fin d'année.
- Les CM1/CM2S ont commencé avec une classe de Vaulx Milieu
- CM1 :Projet sciences avec des étudiants en licence de Biologie.
- Téléthon :l'école participera avec la confection de lumignons.

Bibliothèque : BCD de l'école (3 volontaires pour y participer) et médiathèque CAPI.

Les emprunts à la médiathèque avec la venue des classes ont repris.

La médiathèque de Ruy nous propose, comme chaque année, de participer au Prix des jeunes lecteurs du Nord Isère organisé sur toute la CAPI. Quatre livres sont à lire par niveau et fin mai, les enfants éliront leur livre préféré.

EPS :

- Toutes les classes peuvent continuer à travailler comme chaque année avec les moniteurs de sport de la Fraternelle. Les activités proposées (course longue, Lutte, sports co, badminton, hockey, athlétisme, course d'orientation) se déroulent en collaboration école/moniteurs agréés Education Nationale.
- Le courseton a eu lieu au stade de Ruy, le jeudi 19 octobre après-midi. Cela a été l'occasion de participer au projet « Mets tes baskets pour vaincre la maladie » en soutien à l'association ELA.
- Cette année 6 classes (Cp, Cp/Ce1, Ce1, Ce1/Ce2), et les 2 CM1/CM2 se rendent à la piscine de Bourgoin-Jallieu. Les séances ont lieu les lundis et vendredis du 16 septembre au 10 décembre (CE1, les 2 CM1 /CM2 et le CE1/CE2) et en mars (CP et CP/CE1). Les classes des CM1 / CM2 ont été privilégiées exceptionnellement cette année puisque cette cohorte n'est jamais allée à la piscine.

➤ **Relations école-municipalité, travaux**

Petits travaux : des améliorations dans le lien école/municipalité et dans la communication du suivi des travaux (en dehors de la gestion du Vidéo projecteur de Mme Sandel qui a duré 6 mois).

- Problèmes à régler : alarme incendie non opérationnelle, ne fonctionne pas sur batterie.
- Les rideaux des classes 1/2 sont toujours déchirés et non utilisables
- La porte de la classe 9 : difficile à ouvrir, poreuse aux courants d'air
- Une clé de l'école supplémentaire serait nécessaire pour les remplaçants et les vacances apprenantes.

Travaux pour une éventuelle nouvelle classe : En raison d'effectifs qui continuent de pousser en maternelle et qui vont se poursuivre dans les années futures, il est envisageable qu'une classe soit ouverte dans l'école. Afin de ne pas être pris au dépourvu, la municipalité prévoit de rénover la salle d'arts plastiques que ce soit pour une nouvelle classe ou pour permettre la réalisation future de travaux dans l'école. Les enseignantes ont bien avancé dans le vidage de la salle d'arts plastiques et demandent de l'aide à la mairie pour jeter ce qui n'est plus utilisable. Une partie de la grande armoire sera utilisée pour augmenter la capacité de stockage de la salle de rangement.

Travaux d'amélioration de l'école et d'isolation prévus en 2024 et 2025. En 2024, des travaux d'isolation de l'école maternelle auront lieu, subventionnés à 60%. Une étude débutera en 2024 pour la rénovation énergétique de l'école élémentaire : isolation des murs, vitrages et ventilation. Ces travaux sont prévus dans les années 2025/2026. La municipalité rassure que ces futurs travaux n'empêcheront pas la réalisation des travaux d'amélioration prévus : peinture, fuite,...

Fête de l'école : nous remercions la municipalité d'avoir répondu favorablement à la demande du SOU de prêter le gymnase et le stade pour le vendredi 14 juin.

➤ **Périscolaire : liaison périscolaire/école, communication, accueil, organisation et activités**

Périscolaire

- Liaison école/périscolaire : la fiche de suivi mise en place se poursuit. Le passage de relai à 13h20 perdure et est apprécié par l'équipe enseignante.
 - Avant 8h20, la garderie du matin est autorisée à rentrer dans l'école pour des raisons de sécurité afin de ne pas mélanger ceux qui viennent de la garderie et les autres devant le portail.
 - Avant 13h20, il en est de même avec les élèves du périscolaire. Les élèves peuvent jouer quelques minutes avant la sonnerie de rentrée et en profiter pour se rendre aux toilettes. Cette expérience sera réévaluée en fonction de l'excitation des élèves à leur rentrée en classe.
- **Questions diverses : 25 parents ont répondu au questionnaire proposé par les parents élus**
- Passage au self : un roulement va être organisé pour que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui mangent en premier.
 - Une organisation de jeux et d'activités pendant le temps périscolaire est à l'étude, maintenant que l'équipe d'animation est au complet.
 - Trombinoscope en cours du personnel municipal (selon autorisations données par les agents).

Pour rappel, les parents élus disposent d'une adresse mail : parentsecolederuy@gmail.com, d'une boîte aux lettres et d'un panneau d'affichage.

Les prochains Conseils d'école auront lieu les mardi 14 mars 2024 et jeudi 13 juin 2024.